

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 36

MARS/AVRIL 2015

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : Association des Maires d'Ariège
portaildescommunes.cg09.fr

ELECTIONS DEPARTEMENTALES du dimanche 29 mars

Inscrits : 615 Votants : 339
Exprimés : 295 Blancs : 33 Nuls : 11

B. GONDRAN / S. PUJOL : 81 suffrages
C. GASTON / H. NAYROU : 214 suffrages

SENTIERS DE RANDONNEES

Des bénévoles prêtent leur concours pour nettoyer le circuit du « Renard qui se mord la queue » et « les Fontettes ». Le balisage sera rénové courant mai. Merci à vous tous !

ANIMATIONS A VENIR

24/04 à 19h, Pétanque Coupe d'Ariège.

Bal trad. Le dernier vendredi du mois par l'Association Lez'Art.

Vide greniers du 1^{er} mai par l'Association des parents d'élèves.

Accueil des transhumances le 6 juin par le Comité des fêtes de Moulis.

Le 13/07 à 14h en doublette, Concours officiel de pétanque. Cet été, pétanque les mercredis à 14h.

Les mercredis 22 et 29/07 + 05 et 12/08, tablées nocturnes.

Fêtes estivales : Aubert 10 au 12/07, Moulis 07 au 09/08, Luzenac 14 et 15/08.

SUBVENTIONS 2015 13 080 €

Comité des fêtes de Moulis : 2 700€ / Comité des fêtes de Luzenac : 2 200€ / Comité des fêtes d'Aubert 2 200€ / Coopérative scolaire : 1 350€ / ACCA : 500€ / Parents d'élèves : 450€ / Boule Olympique Moulisienne : 300€ / Jazz Session : 260€ / Gym'Moulis : 210€ / Pastous et Pastouretos : 210€ / Art'Pulsion : 200€ / Ecole de Musique : 150€ / Autrefois le Couserans : 100€ / Transhumance en Bethmale 100€.

Subventions exceptionnelles

-si classe de découverte : 650 € coop. Ecole
-si journées du marbre : 1500 € comité fêtes Moulis

COUPES DE BOIS AFFOUAGERES

Les coupes de bois affouagères 2015 seront réalisées sur les 3 secteurs habituels de la commune, à savoir les forêts communales de Goutenère et Sourroque et la forêt domaniale du Castéra au lieu-dit Saët.

Le prix sera le même que celui pratiqué en 2014 soit 75€ le lot de 3 m3 environ.

CEREMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la victoire de 1945 aura lieu vendredi 8 mai. Le rassemblement du cortège est prévu devant la mairie à 11h30. Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

ACTIVITES PERISCOLAIRES Comment ça se passe ?

Annie, Barbara, Benjamin, Brigitte, Christelle, Michaël, animateurs municipaux, se relaient pour assurer l'accueil de la garderie, le temps de repas et des ateliers avant la classe à partir de 7h30, sur la pause méridienne et enfin après la classe jusqu'à 18h.

Des bénévoles apportent leur concours : Dalila, Mary et Anne-Marie animent des ateliers très appréciés en anglais et travaux manuels. Les bonnes volontés seront toujours bien accueillies...

Depuis la rentrée de septembre 2014, par période, des intervenants extérieurs ont apporté leur spécificité : pétanque, country, mosaïque, judo, danses traditionnelles et pour le trimestre à venir peinture, yoga et percussions !

NOUVELLES INSCRIPTIONS A L'ECOLE Année scolaire 2015/2016

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) sont invités à se rapprocher du secrétariat de mairie **LE PLUS TOT POSSIBLE**.

1/ Inscription en Mairie (livret de famille + carnet de santé)

2/ Rencontre sur RDV avec la Directrice

EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES

**Scolarisation le MATIN UNIQUEMENT
des TOUT PETITS nés en 2013**

Cependant

ne pourra être admis

- que l'enfant ayant 2 ans révolus le jour de la rentrée de septembre 2015

- que l'enfant « propre » (plus de couche à l'école...)

Toutefois, il sera proposé une rentrée différée en janvier 2016 pour ceux qui ne rempliraient pas ces critères en septembre 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ET BUDGET PRIMITIF 2015 approuvés à l'unanimité

C.A 2014	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats report.	171 447,44	—	—	-	171 447,44	-
Opérations de l'ex	379 428,35	421 288,52	459 817,11	635 479,03	839 245,46	1 056 767,55
TOTAL	550 875,79	421 288,52	459 817,11	635 479,03	1 010 692,90	1 056 767,55
Résultat de clôt. (c. de gestion)	129 587,27	—	—	175 661,92	—	46 074,65
Restes à réaliser	60 000,00	27 972,00	—	—	60 000,00	27 972,00
Total cumulé	189 587,27	27 972,00	—	175 661,92	60 000,00	74 046,65
RES. DEFINITIF	161 615,27			175 661,92		14 046,65

B.P 2015 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
11	Charges générales	195 950	70	Produits et services	41 832
12	Charges de personnel	222 660	73	Impôts et taxes	272 234
65	Autres charges gestion courante	55 185	74	Dotations, participations	199 887
66	Charges financières	5 600	75	Autres produits g. courante	35 000
67	Intérêts moratoires	300	76	Produits financiers	-
022	Dépenses imprévues	8 000	77	Produits exceptionnels	3 000
014	Prélèvement GIR	31 700			
023	Transfert à la section invest.	92 016	013	Atténuation de charges	50 976
042	Transfert entre sections	11 564	042	Transfert entre sections	6 000
			002	Excédent reporté	14 046
TOTAL DEPENSES		622 975	TOTAL RECETTES		622 975

B.P 2015 - INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	Charges générales	129 588	001	Excédent d'invest.	-
204	Subvention d'équipement	22 600	1068	Affectation de résultat	161 615
16	Emprunt remb. capital	34 580	021	Transfert de la sect. Fonct	92 016
202	Immobilisations incorp.	-	10	Dotations fonds divers	46 650
21	Immobilisations corp.	26 400			
23	Immobilisations en cours	2313 27 500 2315 709 220	16	Emprunts et dettes assim. Dépôts de garantie loyers	676 222 2 699
040	Trans. entre sections (régie)	6 000	040	Transfert entre sections	11 564
020	Dépenses imprévues	10 000	024	Prod. Cessions d'immobilis	7 150
RAR	Restes à réaliser 2014	60 000	RAR	Restes à réaliser subv2014	27 972
TOTAL DEPENSES		1 025 888	TOTAL RECETTES		1 025 888

DOTATIONS REÇUES DE L'ETAT

2012	175 811	
2013	177 367	
2014	171 579	
2015	147 020	

TAUX DES TAXES

+ 1,5 %	2014	2015
HABITATION	10.97%	11.13%
FONCIER BATI	12.82%	13.01%
FONCIER NON BATI	33.22%	33.71%
CONTR. FONC. DES ENTREPRISES	25.67%	26.05%

ENCOMBRANTS

Si besoin, inscrivez-vous pour les 28-29 mai.

RENOVATION DE LA CROIX D'AUBERT

GRAND

MERCI

aux CARRIERS

et à tous les

BENEVOLES

**qui ont secondé
les
employés
municipaux.**

